

A 200 m en dehors du circuit

- Eglise Saint-Aignan (12^e, 16^e et 18^e siècle).
- Presbytère (17^e et 18^e siècle). Le logis date du 17^e siècle et la loge de charité du 18^e siècle
- Château fort au lieu-dit le Moulin-Chapelle mentionné pour la première fois au 13^e siècle. Un haut fourneau en dépendait au 18^e siècle. Aujourd'hui, seuls subsistent les douves et les communs.

Histoire du village

Le nom de la localité est attesté au 12^e siècle comme Osseia puis Housseya et La Houssaie-sur-Risle en 1828. Ce nom désigne un lieu où pousse le houx.

Le seigneur local avait son château au Moulin-Chapelle (suivre GR224) et possédait aussi le fief de La Houssaye. En 1243, Pierre de Courtenay (puissante famille normande), donna La Houssaye et le Moulin-Chapelle à Pierre de Morainville, archidiacre d'Évreux.

Pendant la guerre de Cent Ans (1337-1453), le domaine du Moulin-Chapelle puis celui de La Houssaye sont attribués par le roi d'Angleterre à Robert Willoughby. On retrouve la famille Pommereuil jusqu'au milieu du 17^e siècle, période où un conflit l'oppose à la famille de Croisy, propriétaires du château de la Charbonnière à Bougy (à 3km).

Par mariage, on trouve César-Antoine de La Luzerne seigneur du Moulin-Chapelle en 1725. Enfin, après avoir connu le comte de Prie pour propriétaire, les terres passent, en 1792, à Jacques Gédéon Duclos-Lange puis à Louis-Pierre Agis de Saint Denis (noblesse de Saint Denis d'Augerons-Montreuil l'Argillé).

En chemin

A > LA RISLE

Elle prend sa source dans les collines du Perche, c'est le dernier affluent de la Seine. Son nom est mentionné sous les formes fluvius Lirizinus dès le 8^e siècle.



Passerelle de Grammont

B > LE VAL GALLERAND

Après le franchissement de La Risle vous apercevez un magnifique ensemble bâti. C'est un entrepreneur d'Elbeuf, qui, de 1930 à 1940, a fait édifier l'ensemble des bâtiments au Val Gallerand sur un domaine de 55 ha. Ce bel ensemble architectural a été réalisé grâce aux matériaux sauvés de plusieurs chantiers de démolition. Une partie des matériaux furent récupérés de la gare de Deauville et acheminés par voiture à cheval. Détruit en partie à la fin de la seconde guerre, le site est livré à l'abandon mais en 2019, Patrick Hurpin (architecte-urbaniste), crée le comité Val de Pom et l'association RisleBambelle, avec des professionnels, amis, voisins et retraités, pour tenter de sauver, d'aider cet ensemble architectural et redonner vie à la ferme.

C > LA FORÊT DE BEAUMONT-LE-ROGER

Avec ses 3 600 hectares, la forêt de Beaumont le Roger est la plus grande forêt privée de Normandie. Elle était autrefois exploitée pour son bois de chauffe et servait également aux tanneries et aux verreries, activités florissantes au 19^e siècle à Beaumont le Roger. Seuls, 30 km de chemins « dû » sont ouverts à la randonnée.

Circuit

Les Bois de Grammont

La Houssaye



Val Gallerand

9km - 2h15
Balise bleu

Suggestions

Essayer un autre mode de mobilité en empruntant l'avéloroute de la Risle. Itinéraire départemental jalonné sur voies partagées.

+d'infos



Découvertes
& Randonnées

OFFICE DE TOURISME
Bernay
Terres de Normandie

Attention : après La Maison Blanche (n°3), chemin forestier (GR224) à éviter par temps de pluie ou prévoir un équipement adapté (bottes de pluie...)

- Départ/Arrivée : parking de la salle communale de La Houssaye face à la mairie

1) Sortir du parking de la salle communale et tourner à gauche. A la 2ème intersection, tourner à gauche « Chemin des Prés de la Forge ». Après la 2ème maison tourner à droite « Chemin de La Bergerie ». Au bout, tourner à droite et après 100 m, au transformateur électrique, emprunter le chemin de gauche et continuer tout droit dans la plaine et ensuite en lisière de bois sur 1 km.

2) Au deuxième carrefour en vue du château d'eau, poursuivre sur le chemin herbeux et ensuite forestier (terrain de tennis à gauche) sur 350 m. Au carrefour, laisser la route à droite et poursuivre à gauche sur 10 mètres en empruntant à droite le chemin forestier qui monte légèrement. Poursuivre le chemin forestier. Arrivé à la route, tourner à gauche et descendre jusqu' à La Risle. Franchir le pont.

3) Emprunter la 1ère voie goudronnée à gauche (Chemin de la Maison Blanche) en continuant jusqu'à la maison de maître au bout de la voie. Tourner à gauche et suivre le chemin forestier sur 250 m. Poursuivre le chemin vers la droite sur 1,5 km. (À 2 endroits, un nouveau chemin parallèle à la rivière a été créé, à chaque embranchement prendre à droite).

4) Arrivé à la fourche, franchir la barrière à gauche (au niveau de la clôture) pour accéder au pont métallique et franchir la Risle. Suivre tout droit le chemin qui se continue par la côte de Grammont. En haut de la côte, tourner à la 3ème voie de droite (Chemin herbeux interdit aux véhicules à moteur). Au bout du Chemin de La Bergerie, tourner à gauche pour retrouver le « Chemin des Prés de La Forge » puis à droite pour rejoindre La Houssaye et le parking de la salle communale.

